

Le 6 et 10 décembre 2003

DEBAT SUR L'ECOLE

3 priorités pour l'école :

- Le système éducatif français doit être amélioré tout en gardant ses spécificités face aux autres systèmes européens, en général moins performants.
- L'école doit être ouverte à tous les enfants, le plus tôt possible et corriger les inégalités sociales et culturelles.
- Pour une meilleure égalité des chances, l'école a besoin de moyens afin de diversifier les outils pédagogiques et proposer des groupes thématiques avec un projet concret.

- Egalité des chances : Attachement à l'ouverture de l'école tôt et à tous les enfants. (Discussion sur les normes langagières).
- Possibilité de faire la grande maternelle et le CP en 3 ans : éviter le doublement en faisant le programme des 2 années par tiers. Rythme adapté et soutien possible.
- Besoin d'internats pour favoriser l'intégration en particulier des enfants des familles défavorisées.
- Etude du soir : accueil en fonction des besoins.
- Sectorisation : faire appliquer le système actuel de la carte scolaire pour éviter la formation d'écoles riches et d'écoles pauvres.
- Diversification : prévoir à côté de l'aide et du soutien, des heures d'approfondissement plutôt que « donner plus à ceux qui ont moins, donnons beaucoup pour tout le monde »
- Sélection : toute sortie d'école doit être valorisante et épanouissante pour tout élève.
- Informer les élèves sur les réalités du travail sans qualification.
- Pour faire face à l'augmentation des problèmes psychologiques des enfants de plus en plus jeunes, maintenir les Conseillers d'Orientation Psychologues, Assistante Sociale, Infirmière, CPE dans leur rôle dans l'établissement.

Point abordé : comment motiver les élèves ?

1) Problèmes rencontrés : Constat

- Les élèves s'interrogent sur l'utilité, le sens de ce qu'on leur enseigne.
- La perspective du chômage est aussi un motif de démotivation : pour les élèves, avoir un diplôme ne signifie pas forcément trouver du travail.
- Au collège, on ne fait appel qu'à un type d'intelligence, or les enfants ont des talents multiples.
- L'individualisation du travail suppose des effectifs allégés.

2) Propositions : pédagogie différenciée et outils pédagogiques

- Diversifier les structures qui permettent d'accueillir les élèves en difficulté, en fonction des types de besoins (structures intégrées aux établissements) avec passerelles possibles.
- Diversifier les parcours pour valoriser tous les talents, pour que tous les élèves deviennent acteurs de leur scolarité. Donner du sens à l'école et aux programmes
 - Développer la pédagogie de projet : mise en place d'un projet annuel concret dont le contenu doit être décidé en commun.
 - Groupes à dominante (approfondissement de certaines matières).
- Motiver les élèves autour d'un projet d'orientation qui se définit progressivement. Possibilité de découvrir un métier après la 5^{ème}
 - Action renforcée des Conseillers d'Orientation Psychologues.
 - Information en instruction civique sur le rôle des diplômes dans la recherche d'un emploi.
- Redéfinir les objectifs de chaque cycle.
- Renforcer l'interdisciplinarité.

- Professeurs : le métier a changé. Il s'agit d'enseigner à l'élève comme il est, avec tous ses problèmes(sociaux- familiaux- culturels). « L'école est le lieu où l'on n'évacue pas « le maillon faible » mais où l'on parie sur son éducatibilité » (Ph. MEIRIEU)
- Le professeur ne peut, ni tout gérer, ni tout régler. Il vaut mieux définir son rôle, sa fonction selon son niveau d'intervention et le lieu d'exercice.
- Il faut garder une formation initiale de haut niveau pour tous mais améliorer une formation professionnelle et pédagogique différenciée dans les IUFM, et mieux préparer au travail d'équipe.
- Face à la multiplicité des disciplines et aux différences régionales, il faut un recrutement national.
- Pour éviter d'embaucher tous les ans 30 000 professeurs contractuels ou vacataires, sans formation et à l'avenir incertain, il faut augmenter le nombre de postes aux concours.
- La formation continue des professeurs doit être un droit et une obligation car les connaissances, les programmes et bien sûr les élèves, changent vite.
- Les remplacements des professeurs sont mal assurés. Pourquoi ne pas créer des emplois de titulaires-remplaçants ?
- Il faut faciliter la participation aux stages de formation continue par une mise en place de proximité.
- L'aide apportée aux enseignants dans l'exercice de leur métier doit s'appuyer sur les recherches de pratiques efficaces, expérimentées et sérieusement évaluées.
- La proposition de la bivalence des professeurs au collège comme solution aux problèmes de remplacement ainsi qu'à la rupture CM2 – 6^{ème}, ne réglerait pas les difficultés des élèves perturbés. Limiter le nombre de professeurs en 6^{ème} semble surtout une question de gestion et de coût. Elle conduirait par contre à former des professeurs maîtrisant moins bien les programmes disciplinaires.
- Equipe éducative : la vie scolaire doit amener les jeunes à la responsabilité et au respect des règles. Le professeur ne peut pas tout. Pour mieux appréhender les problèmes des élèves, mieux éduquer, il est indispensable de renforcer la présence et le rôle des professionnels qualifiés de l'équipe éducative : CPE, Conseillères d'Orientation Psychologues, Infirmières, Conseillères de santé, Médecins scolaires et Assistantes Sociales mais aussi les Surveillants- Etudiants.
Il ne faut pas casser cette équipe mais favoriser la bonne coordination et la complémentarité de ses membres.
- Pourquoi supprimer le corps des surveillants, véritable passerelle sociale pour de nombreux étudiants ?

- La mission de l'assistant d'éducation est définie par le chef d'établissement et mieux reconnue. Mais, si la fonction à plein temps existe, en réalité la grande majorité des assistants d'éducation exerce à mi-temps (17H30). Or beaucoup d'entre eux ne sont plus étudiants, ne bénéficiant pas de bourse et leur formation n'est pas payée, leur contrat est précaire : un an renouvelable. Il en faudrait 3. Pourquoi ne pas ouvrir un concours spécifique pour qu'ils soient intégrés dans l'Education Nationale ?
- Dans l'équipe éducative, le (la) CPE qui a un rôle essentiel dans le collège, doit continuer à être un lien entre les différents acteurs de l'éducation et non intégrer l'équipe de direction.
- Dans l'équipe éducative, les professeurs de notre collège apprécient la présence de la Conseillère d'Orientation Psychologue et son travail complémentaire et efficace dans l'aide aux projets des élèves et leur orientation. Il faut que les Conseillers d'Orientation Psychologues continuent d'exercer dans l'établissement.
- Il faut souligner le rôle du personnel ATOSS qui assure avec rapidité et efficacité de bonnes conditions de fonctionnement et qui participe aussi aux missions éducatives. Ces personnels ATOSS souhaitent et doivent demeurer des agents de l'Etat au même titre que les autres personnels de l'éducation.
- Les personnels sous contrat précaire et aidé (CES, CEC, Emplois-Jeunes) sont devenus indispensables au bon fonctionnement du collège. Qu'advient-il quand leur contrat sera venu à terme et non renouvelé ? Si on reconnaît leur utilité, pourquoi ne pas leur ouvrir des portes de pérennisation et titularisation ?
- Chefs d'établissement : pourquoi faudrait-il renforcer leur rôle alors qu'ils sont déjà responsables de tout ou presque dans l'établissement ?
- Le chef d'établissement ne peut pas être seulement le responsable qui fait appliquer la politique définie par la hiérarchie. Son rôle doit évoluer dans le cadre de l'autonomie de l'établissement. Il doit être l'animateur et le garant de la mise en place du projet d'établissement.
- Le chef d'établissement doit privilégier les relations entre la famille et tous les partenaires de l'éducation.
- Inspecteurs : dans l'inspection, les professeurs privilégient la cohérence et les conseils.
- Pourquoi le même inspecteur pour le chef d'établissement stagiaire, le CPE et le documentaliste ? CPE et documentalistes demandent des inspecteurs spécifiques.
- Les professeurs souhaitent des inspections régulières et une harmonisation de l'évaluation pour un déroulement de carrière le plus favorable à tous et donc une reconnaissance morale et matérielle.